



Mise en place des PPRE

Les dispositifs de différenciation

Organisation quotidienne

PPRE

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant

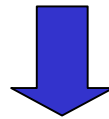
Rôle et place des parents dans le contrat



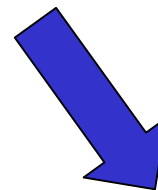
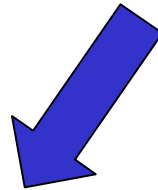
Mise en place des PPRE

Les dispositifs de différenciation

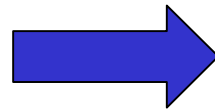
constats



stratégies



dispositifs



outils

Les dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

Niveau de
l'élève
(évaluations,
observation)

constats

Environnement
de la classe (espace,
matériel, effectif...)

Autonomie de
l'élève

Les dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

rechercher la « *zone proximale de développement* »
(domaine du « possible » en fonction du niveau présumé de l'élève)

- reprise d'un programme adapté (niveau inférieur)

adaptation des objectifs aux capacités réelles

modalités de travail adaptées

- lecture adaptée en groupe de niveau
- moins de travaux écrits
- reformulation des consignes
- lecture par l'adulte des textes longs

attention particulière

- attirer l'attention de l'élève dès que nécessaire
- prise en compte de l'oral dans les évaluations
- valorisation de la dictée à l'adulte (CM1)

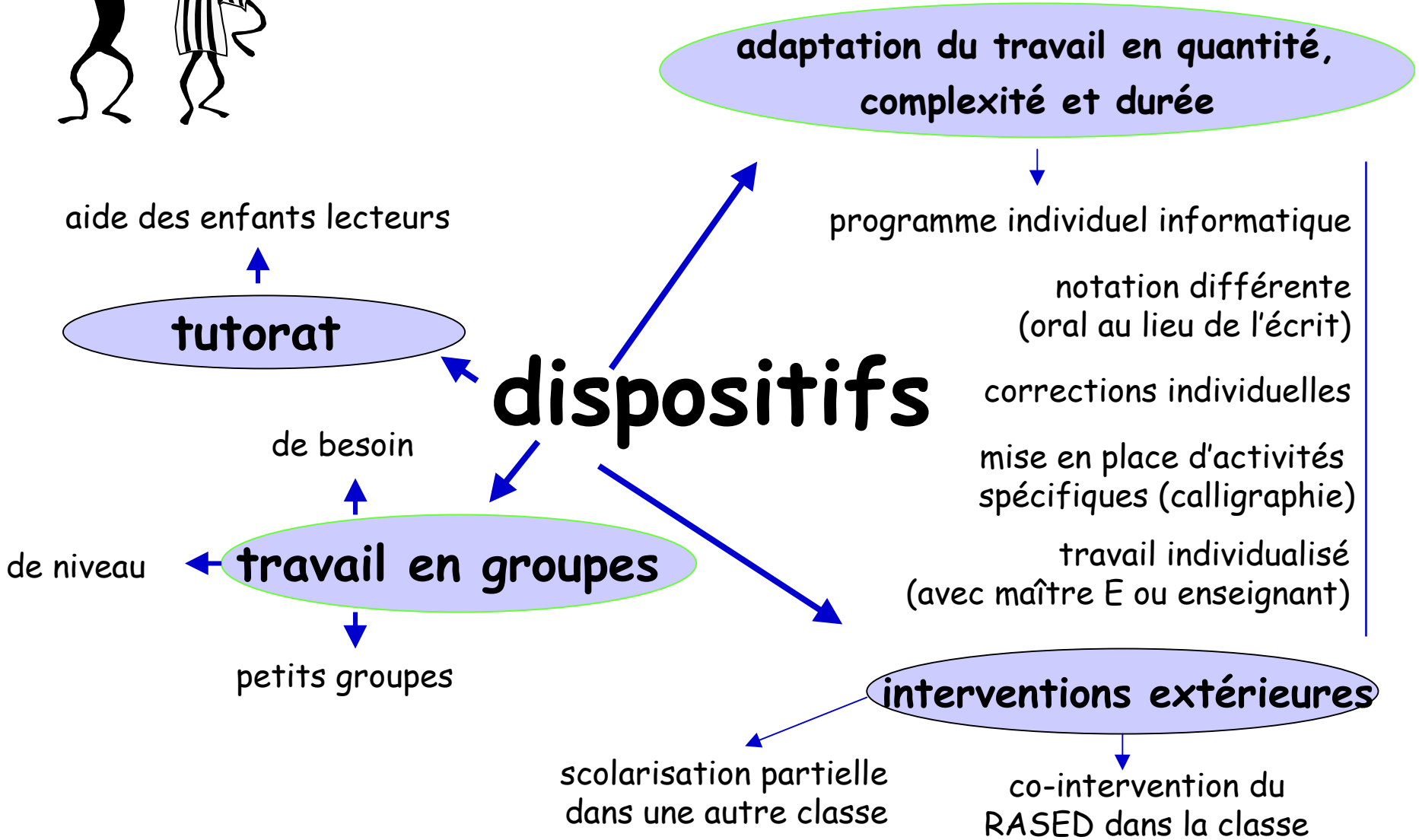
stratégies

contact avec les acteurs du périscolaire

Les dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE



Les dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

évaluation adaptée

(simplifiée et diminuée en quantité)

cahier de réussite
- auto-évaluation

outils

travaux sur fiches
(développer la compréhension)

« ceintures »

affichage

manipulation

outils adaptés aux
besoins des élèves

plan (ou contrat) de travail
(quantité et type d'exercices...)

images

objets

quotidien

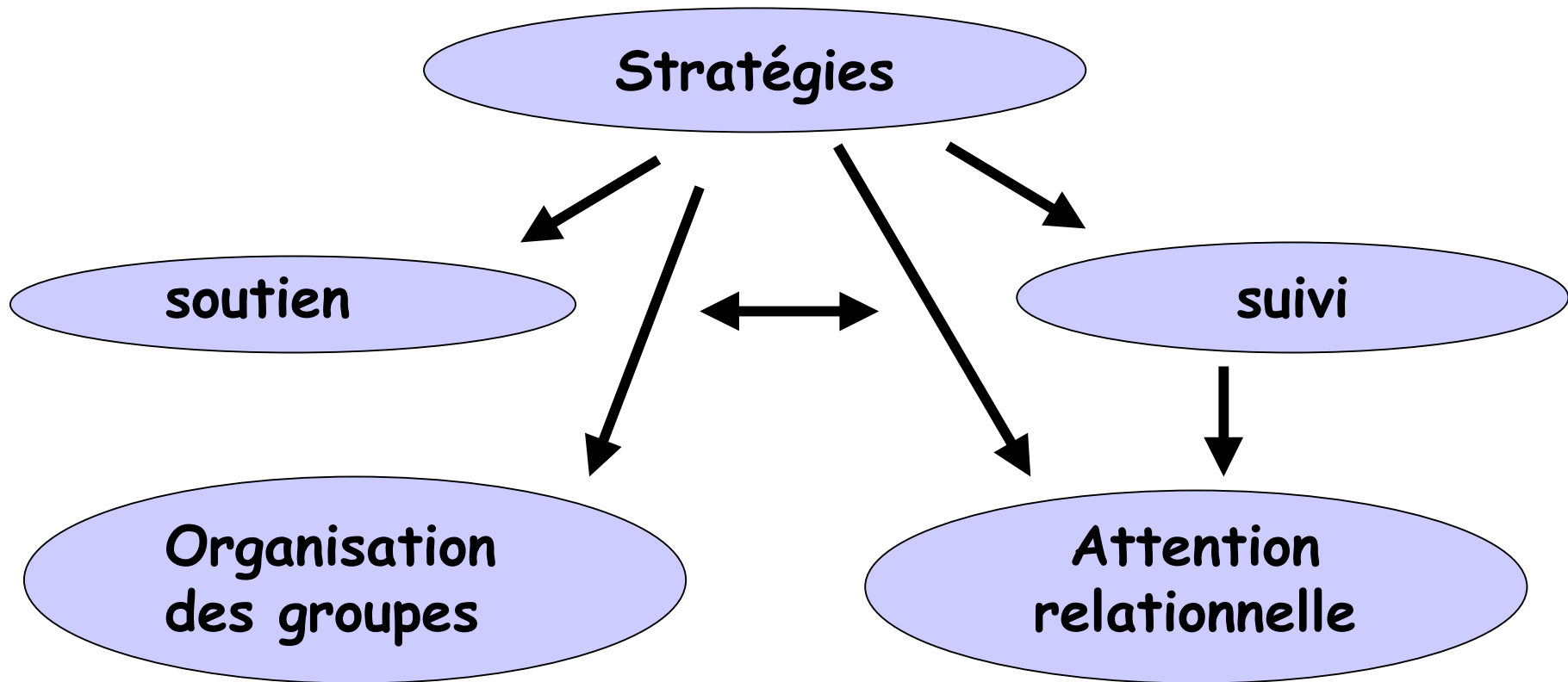
hebdomadaire

Les dispositifs de différenciation



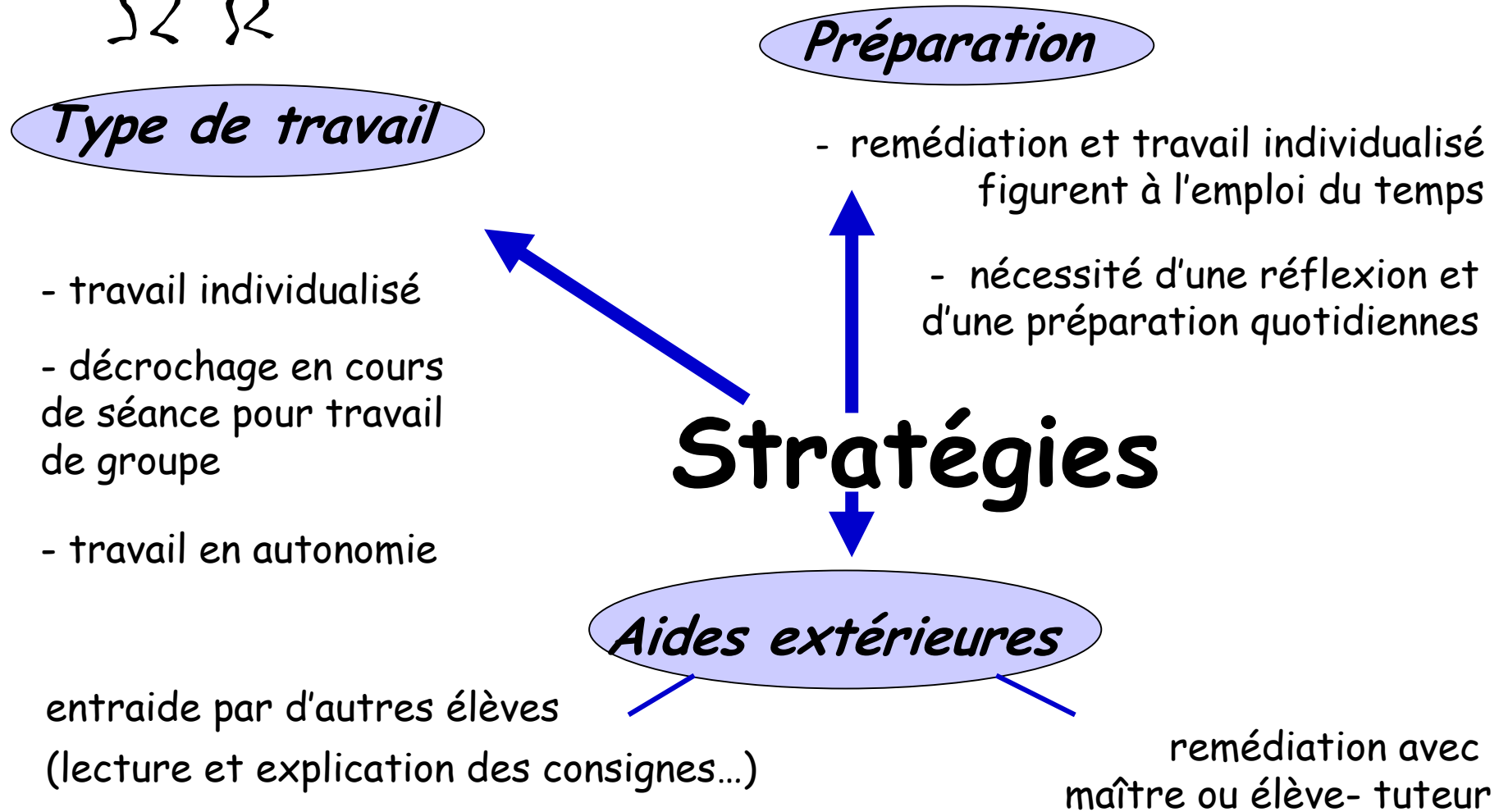
Mise en place des PPRE

*Prise en compte dans l'organisation
quotidienne*





Mise en place des PPRE



Prise en compte dans l'organisation quotidienne 8



Mise en place des PPRE

- études dirigées
- ateliers avec le maître (reste du groupe en autonomie)
- ateliers spécifiques inscrits à l'emploi du temps

soutien

- 3x 30'/semaine
- 4x2h par semaine
- prise en charge 1/4h / jour

- travail spécifique lors d'une activité théâtre

- bénéficiaire dès que possible d'une personne supplémentaire (Directeur, AVS, maître supplémentaire)

suivi

- co-intervention maître E
- suivi RASED

Prise en compte dans l'organisation quotidienne



Mise en place des PPRE

- alterner séances individuelles et collectives
- décloisonnement

Organisation par groupes

- harmonisation des emplois du temps pour regrouper les élèves (ne pas laisser l'élève seul dans sa difficulté)
- vivre avec les groupe classe les moments forts de la journée

de niveau
de besoin
équipes

Prise en compte dans l'organisation quotidienne



Mise en place des PPRE

* présence du maître près de l'élève

* mettre les élèves en difficulté
à l'avant de la classe

Attention relationnelle

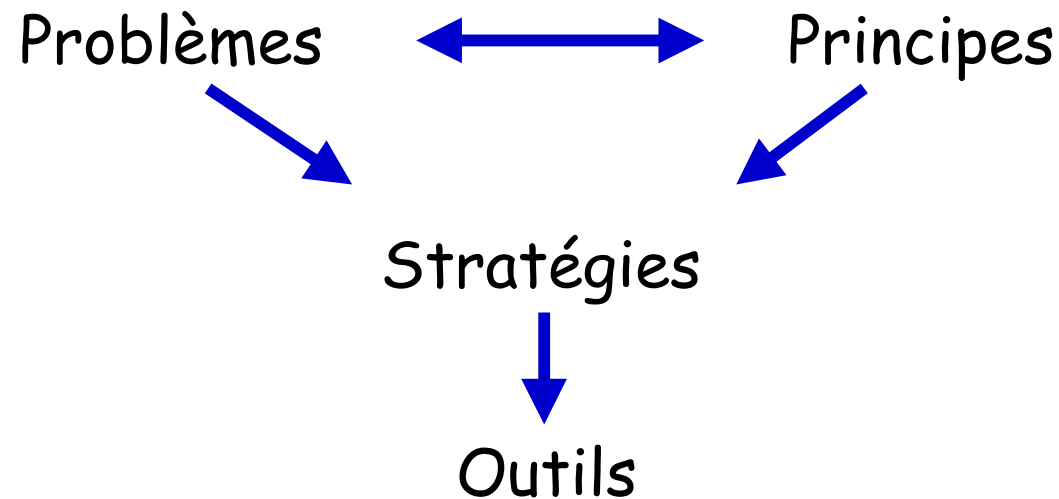
- * manifester de l'empathie envers les élèves
- * systématisation des pauses méthodologiques (collectives et individuelles pour les "PPRistes")
- * relances soutenues
- * attention soutenue en début de séance
- * faire reformuler les consignes, verbaliser ce qu'il fait
- * signifier sa conviction dans la faculté de réussir les tâches demandées

Prise en compte dans l'organisation quotidienne



Mise en place des PPRE

Rôle et place des parents dans le contrat

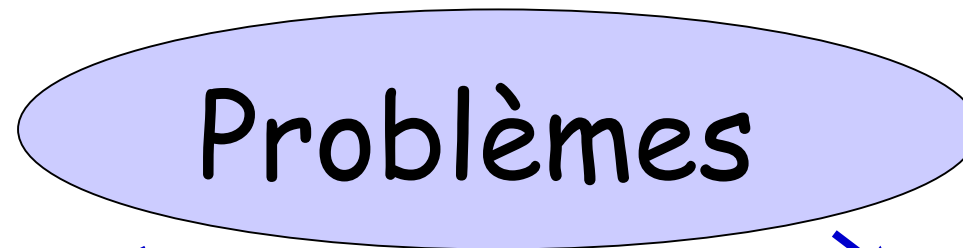


Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

parents débordés par d'autres élèves en échec, ne peuvent pas suivre



lien parfois impossible à établir (courriers sans réponses, coups de fil "évasifs" ...)

contact difficile du à une image négative de l'école

Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

Principes

lien institutionnel
(avec les autres acteurs)

*leur demander de valoriser
les réussites de l'enfant*

aide à la maison

communication régulière
concernant l'évolution et les
domaines à consolider
(ex : par un cahier de suivi)

lien d'accompagnement,
suivre les efforts de l'école
dans la limite du possible

Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

articulation avec le suivi
médical (orthophoniste,
psychomotricien)

organisation de rencontres
parents/partenaires
(RASED, orthophoniste...)

mise en place d'un soutien
scolaire après les cours

création d'un blog de classe
ouvert aux commentaires des parents

information en début d'année

rencontres individuelles régulières
(suivi, aide à la remédiation à domicile)

présentation du dispositif et des résultats des évaluations

organiser

harmoniser

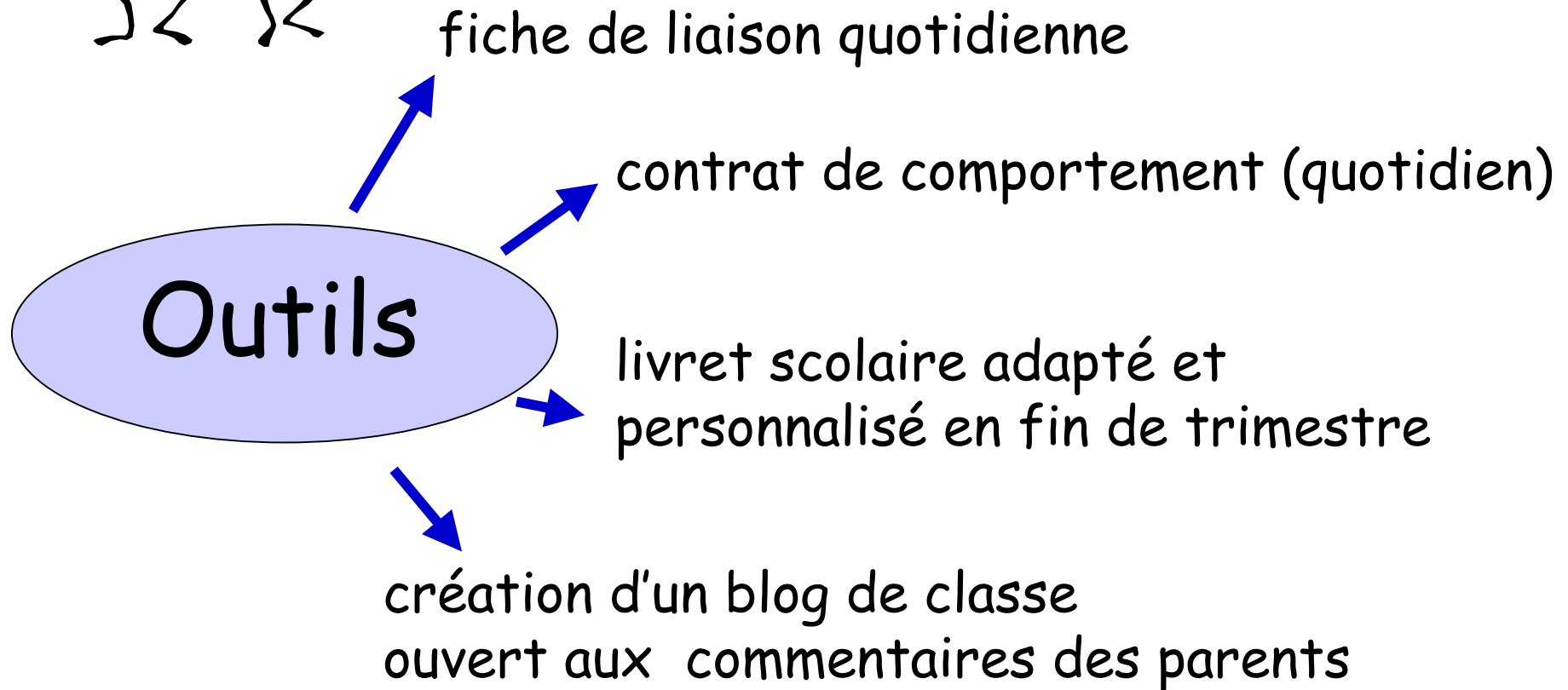
Stratégies

informer

Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

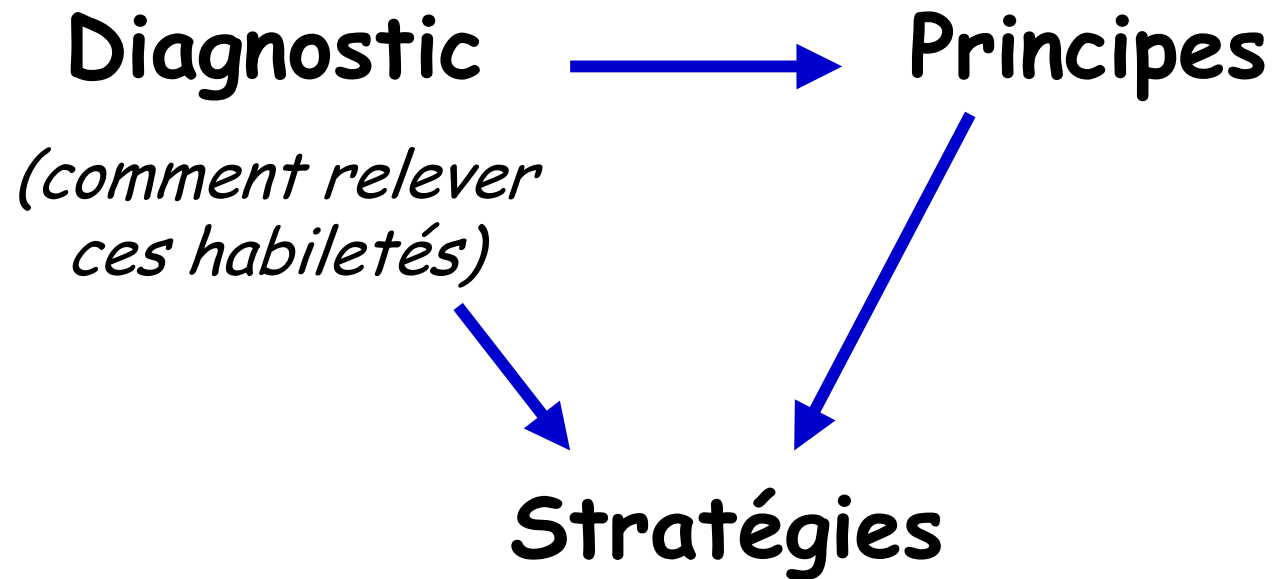


Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

Prise en compte des habiletés
spécifiques de l'enfant



Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant



Mise en place des PPRE

prise en compte du passé
(surtout des réussites)

évaluer finement les
acquis pour s'y appuyer

Diagnostic

Ouvrir des espaces
d'expression
et d'écoute

Chercher des compétences
dans les domaines « secondaires »
(sport, musique, arts, nature,
informatique...)

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant



Mise en place des PPRE

- Susciter l'entraide dans le groupe
- ne faire porter la différenciation que sur les difficultés
- donner un statut particulier à l'erreur (on ne se moque pas)
- éviter les jugements de valeur

généraux

principes

Encourager!

particuliers

- développer la confiance en soi et l'envie de travailler
- lui donner l'occasion de réinvestir ses acquis
- lui confier des responsabilités
- le placer à l'avant de la classe
- associer l'élève à la démarche (auto-évaluation)

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant



Valorisation des compétences

Mise en place des PPRE

- tutorat croisé (l'enfant en difficulté peut aider dans ses domaines de compétence)
- organisation de " conférences " où chaque enfant peut parler de ce qu'il aime
- liste des compétences acquises (cahier de réussite)
- s'appuyer sur l'informatique (pour un enfant qui y est à l'aise)

Stratégies

Valorisation de la parole

- démarrer les séances par des exercices oraux où ils peuvent s'exprimer
- mise en place d'un projet théâtre pour " libérer " la parole
- sollicitation accrue pour les phases orales (par les autres élèves)
- inciter aux échanges verbaux (points de vue)

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant

Valorisation des productions

- affichage des productions
- moments de présentation et de partage de leurs productions avec les autres élèves



Mise en place des PPRE

**Synthèses rédigées par les
Maître formatrices à l'issue
des animations pédagogiques**

- * Marie Paule KOENIG**
- * Véronique GAVIGNON**
- * Claudine WEBER**
- * Martine BONCOURT**



Mise en place des PPRE

Prise en compte des habiletés spécifiques

Prise en compte de la dimension humaine

- **prise en compte de la personne de l'enfant** : à partir de ce qu'il réussit, l'encourager, le féliciter, le valoriser, réinstaurer sa confiance en lui. Tout cela à ses propres yeux mais aussi vis-à-vis des autres. Si possible lui donner des tâches de tutorat dans les domaines où il a des compétences.
- **emmener l'enfant dans un projet** qui le motive puis y greffer des apprentissages spécifiques. Ex: dans le cadre du projet " je parraine ma rivière ", l'enfant en difficulté dans le domaine de la langue écrite s'est investi dans de la création de textes suivi de près par l'enseignante.

Prise en compte de ce que l'enfant réussit

- **s'appuyer sur un intérêt de l'enfant** pour y greffer des apprentissages. Ex (toujours cité de façon caricatural mais qui a marché) : enfant qui aime le foot. Pour le faire entrer dans l'écrit, l'enseignante lui a demandé d'organiser et rédiger les jeux de foot pendant les récré.
- **s'appuyer sur une compétence de l'enfant** qui soutient un apprentissage. Ex : 1 enfant qui maîtrise le schéma narratif et aime les histoires. Pour le faire entrer dans le déchiffrement l'enseignante déchiffre avec lui des histoires qui l'intéressent.

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant



Mise en place des PPRE

Prise en compte des compétences nécessaires pour construire

C'est ce qui nous pose le plus problème. On sait bien faire une leçon pour tous puis apporter des remédiations aux enfants en difficulté. Dans la veine de la théorie des épinards : tu n'aimes pas ? Alors je t'en donne plus jusqu'à ce que tu aimes. Exemple un peu fallacieux puisque dans notre problématique, il ne s'agit pas d'aimer mais de comprendre.

En fait pour éviter de construire sur du sable ou sur l'absence d'une compétence nécessaire pour asseoir la nouvelle, il s'agit de creuser chez l'enfant pour trouver les fondations sur lesquelles on construira.

Ex : 3 enfants arrivent au CE1 sans savoir lire, bases absentes. Il paraît évident que pour ceux-là il est vain de faire du CE1 même avec des activités de remédiation aux apprentissages qu'ils rateront forcément. L'enseignante a pour ces 3 là, fait du CP basique, basique. Au printemps, ils ont su lire. Sans année de retard.

Exemple très parlant , à transposer dans d'autres domaines d'apprentissage mais où il sera plus difficiles de repérer les fondements sains.

Question : Quelle valeur accorder à l'argument : il n'est pas mûr, il faut lui accorder du temps... S'agit-il d'attendre que la fleur veuille bien pousser, ou s'agit-il d'arroser et engraisser pour favoriser la croissance (car on ne va pas tirer sur la fleur pour qu'elle pousse plus vite, bien évidemment).

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant



Mise en place des PPRE

Prise en compte des habiletés spécifiques des enfants

Je fais l’impasse sur la première partie de l’échange, nécessaire cependant et ouvrant les “ vannes ” (peut-être bien dans les deux sens du terme d’ailleurs) : les réactions de l’analyse des chiffres faite par l’inspecteur. C’est intéressant mais un rien en marge du sujet pointu qui nous occupe : comment tenir compte des habiletés spécifiques des enfants, en particulier de ceux qui font l’objet d’un PPRE ?

Un constat : cette prise en compte est indispensable car elle offre un tremplin vers autre chose que ce à quoi est habitué l’enfant ; elle va tenter de lui redonner la confiance perdue par l’échec répété et, peut-être, l’ “ autoriser ” au sens étymologique du terme (c’est-à-dire le rendre auteur des ses apprentissages).

Indispensable mais difficile pour plusieurs raisons :

D’abord parce qu’il faut que l’enseignant exerce une attention toute particulière à l’enfant en échec pour pouvoir déceler chez lui des compétences souvent “ cachées ” ou n’entrant pas dans le champ de celles qui sont prises en compte à l’école et dans lequel il est précisément en échec. Difficile donc d’exercer son regard bienveillant sur cet “ autre chose ” où l’enfant pourrait être valorisé. (ex : les capacités artistiques, sportives ou simplement physiques comme la grande taille...)

Secondement parce qu’il faut beaucoup de temps pour que soient mises en évidence ces habiletés ou capacités ou qualités sur quoi s’appuyer pour rompre avec l’image négative qu’il a de lui-même.

Troisièmement, la grande difficulté, une fois l’habileté-capacité-compétence-qualité décelée, consiste à opérer ce fameux transfert vers ces compétences attendues (et en particulier celles, relativement limitées qui font l’objet des évaluations nationales !) Par exemple tel élève de CE1 qui n’entre pas dans la lecture possède, contre toute attente, une mémoire exceptionnelle. Comment s’appuyer sur cette qualité pour qu’il apprenne à lire et à écrire ?

Prise en compte des habiletés spécifiques de l’enfant



Mise en place des PPRE

Des pistes ...

Pour ces enfants en difficulté, l'engagement dans une posture d'apprentissage qui n'a pas jusqu'alors porté ses fruits, suppose qu'ils parviennent à franchir certains obstacles rédhibitoires, en particulier celui de la manière dont sont reçus, dans la classe leur tâtonnement et les erreurs qui en sont les corollaires. Ca signifie que le fameux **statut de l'erreur** en tant qu'étape nécessaire dans le processus d'apprentissage soit une réalité et pas seulement une utopie. Ca signifie aussi que doit se mettre en place tout un travail général sur **l'interdit de la moquerie** en classe par exemple, travail de longue haleine et qui vient combattre des habitudes souvent ancrées à notre corps défendant afin que soit garantie la sécurité de celui qui s'essaie, forcément en trébuchant, dans quelque chose de difficile.

Il faut savoir aussi changer de stratégie d'apprentissage, ouvrir les démarches sur du vivant, plus attractif pour l'ensemble des élèves en général, pour ceux en difficulté en particulier. Par exemple, l'activité théâtre permet aux élèves que la scolastique rebute de s'engager dans une activité hautement éducative et pédagogique.

On connaît tous l'importance des responsabilités que l'on peut confier aux enfants, ce qu'on appelle aussi les services ou les métiers selon la pédagogie pratiquée. Des enfants en échec peuvent trouver là une aire d'accueil valorisante qui leur permet ensuite de "décoller".

Les outils pédagogiques, les manuels entre autres, sont le plus souvent conçus pour un enfant standard, comme si les élèves pouvaient tous entrer dans ce modèle unique. Nécessairement, ils laissent au rencard ceux qui ne correspondent pas au profil, ils n'offrent que rarement la possibilité aux PPERistes de réussir. Il est donc important **d'utiliser des outils adaptés** à l'hétérogénéité des classes afin de pratiquer une pédagogie de la réussite pour tous.

Le groupe de réflexion insiste sur **l'importance du regard de l'enseignant** à la fois en amont : *porteur d'humanité* et en aval c'est-à-dire *porté sur* les petites choses qui sont le quotidien de la classe et derrière lesquelles se cachent ces habiletés.

Prise en compte des habiletés spécifiques de l'enfant



Mise en place des PPRE

Les dispositifs de différenciation (animation à Plaine le 7/02/07)

- chacun est conscient de la nécessité de pratiquer une pédagogie différenciée
- sa mise en œuvre fait parfois peur car :
 - elle exige un important travail de préparation en amont
 - elle demande souvent un lourd travail de correction
- les collègues présentent des tentatives intéressantes comme :
 - la mise en place de groupes de besoins à “ public ” fixe ou variable ; ils sont établis après correction des travaux des élèves ou parfois à leur demande et permettent aux participants de s’exprimer dans un climat de confiance afin d’élaborer de nouvelles stratégies d’apprentissage
 - le décroisement au sein d’une classe et/ou d’une école
 - la pratique du tutorat
 - l’intervention du Rased en allant de plus en plus vers la co-intervention et toujours en lien avec les projets de la classe (projet de lecture)
 - il s’agit d’utiliser des outils adaptés soit élaborés par l’enseignant, soit achetés ainsi que les TICE
 - il ne faut pas perdre de vue que la différenciation ne s’adresse pas toujours et pas uniquement aux élèves en difficulté mais concerne également les autres d’où la nécessité de pratiquer des ateliers tournants : les élèves en difficulté savent également travailler en autonomie et éprouvent un réel plaisir à le faire.

Conclusion :

La pratique d’une pédagogie différenciée mène vers davantage de réussite et permet aux élèves de s’épanouir : on entre dans une nouvelle dynamique d’enseignement et on se situe dans une logique de la réussite.

Toute organisation est bénéfique sur le long terme.

Deux questions restent posées :

- faut-il pratiquer une évaluation différenciée ?
- comment venir en aide aux élèves en très grande difficulté ?

Dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

Animation à MOLLSHEIM : 14/02/07

Les dispositifs de différenciation

Comme à Plaine

- les collègues présentent des tentatives intéressantes comme :
- la mise en place de groupes de besoins à “ public ” fixe ou variable ; ils sont établis après correction des travaux des élèves ou parfois à leur demande et permettent aux participants de s’exprimer dans un climat de confiance afin d’élaborer de nouvelles stratégies d’apprentissage
- le décloisonnement au sein d’une classe et/ou d’une école
 - la pratique du tutorat
 - l’intervention du Rased en allant de plus en plus vers la co-intervention et toujours en lien avec les projets de la classe (ex : projet d’écriture)

mais aussi

- la mise en place de groupes hétérogènes dans lesquels les élèves s’épaulent
- il s’agit d’utiliser des outils adaptés soit élaborés par l’enseignant, soit achetés dans le commerce ainsi que les TICE
- il s’agit d’en faire un choix d’école (Cf : Projet d’Ecole)
- l’importance est mise sur la méthodologie et la remédiation à partir d’une correction personnalisée

Conclusion :

- l’aide apportée doit être régulière, rapide et systématique
- il faut mener les élèves vers leur autonomie
- les avis quant à la pratique d’une évaluation différenciée étaient très partagés : certains pensaient qu’il fallait différencier jusqu’à l’évaluation ; d’autres préféraient mettre tous les élèves dans la même situation

Dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

Animation à OBERHASLACH : 21/02/07

L'inscription dans les pratiques quotidiennes

Différencier, un choix ou une priorité ?

Afin que la différenciation se pratique réellement il faut l'inscrire sur l'emploi du temps :

- de façon quotidienne ou bi-hebdomadaire
- certains moments de la journée sont plus propices (ex : en début d'après-midi)
- il faut éviter le créneau horaire après la récréation de l'après-midi car d'autres préoccupations ou urgences risquent de l'éliminer.

Il est important que l'enseignant puisse trouver du temps pour aider les élèves à progresser, à s'organiser, à faire leurs " devoirs " peu importe son appellation :

- les Etudes Dirigées sont devenues des Ateliers de soutien ou de travail différencié
ou son organisation :

- décloisonnement avec une autre classe
- fréquentation ponctuelle d'un élève dans une classe de niveau différent pour un apprentissage particulier (ex : un élève de CM ayant de lourdes difficultés en lecture peut fréquenter le CE1 pour les séances de lecture)
- pratique du tutorat
- mise en place d'ateliers
- regrouper au sein de l'école les élèves ayant des difficultés proches (groupe de travail à établir après élaboration des PPRE)
- profiter de l'heure de morale

Dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

Différencier, une question de conditions ?

- est-il plus facile de différencier au cycle 3 en raison d'une plus grande autonomie des élèves ?
- est-il plus facile de différencier dans une grande école à cause du nombre de classes plus important ?
- faut-il attendre d'avoir une situation idéale pour le faire ?
- des difficultés réelles :
 - collègues débutants
 - collègues ayant chaque jour une autre classe

Conclusion :

La prise en charge des élèves en difficulté dépasse le cadre de la classe et est réellement une problématique d'école : il est nécessaire d'y répondre en équipe pédagogique.

Dispositifs de différenciation



Mise en place des PPRE

Rôle et place des parents dans le contrat

Les parents des enfants PPRistes ont eu souvent eux-mêmes une scolarité chaotique. Ils rechignent à revenir dans un lieu aussi chargé en connotation négatives. Mais lorsqu'on y parvient, il est important de rester dans la neutralité, dans le quantitatif et de s'abstenir de tout jugement de valeur à l'encontre du travail de leur enfant. Dialogue, aide et compréhension mutuelles. Des mots ? Oui, mais peut-être parfois aussi une réalité qui donne sens à ces mots si galvaudés.

1. L'aide des parents est-elle toujours nécessaire ? Est-elle un facteur facilitant ou aggravant dans le cas précis des enfants PPRistes dont les parents sont eux-mêmes souvent des éducateurs en difficulté ? Quelques exemples ont été donnés qui tendaient à montrer que les réactions des parents sollicités en cas de problèmes durs, leur " posture éducative " était disproportionnée (coups, punitions excessives, ou à l'inverse, indifférence, laxisme ou impuissance), dans tous les cas décalée par rapport à la réalité.

Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

Rôle et place des parents dans le contrat

2 Dans la politique actuelle et généralisée de désintégration du service public qui touchera bien évidemment l'École tôt ou tard - les signes avant-coureurs étant aujourd'hui plus que manifestes -, ce qui pourra, si c'est possible encore, sauver notre école, c'est notre capacité à gérer l'hétérogénéité. Soit, à pouvoir, naturellement car c'est une de ses vocations premières, accueillir les enfants du peuple et leur apporter la culture qui émancipe, mais aussi à répondre aux attentes des parents issus de CSP favorisées. Il n'est pas question de souscrire à une demande de sélection, d'élitisme (c'est-à-dire ne travailler que pour eux, ce qui, paradoxalement, semble être le cas aujourd'hui comme en témoignent les résultats des évaluations !) mais de leur fournir **aussi** un enseignement qui ne soit pas au rabais, un enseignement dans lequel leurs enfants, aussi, quel que soit leur niveau, puissent progresser.

CONCLUSION

Oui aux études dirigées qui permettent non seulement d'aider les enfants à faire leurs devoirs - ce qui creuse en réalité l'écart entre les élèves - en classe mais aussi de leur apporter toute l'aide méthodologique nécessaire à leur réalisation, c'est surtout vrai pour les leçons que les enfants en général ont tendance à bâcler par manque de méthode.

Rôle et place des parents dans le contrat



Mise en place des PPRE

Organisation quotidienne de la classe

PISTES EVOQUEES

- prévoir des moments de suivi individuel supposant :
 - travail en autonomie du grand groupe (réinvestissement, plan de travail, BCD, informatique)
 - utilisation de “ béquilles ” (outils référentiels)
 - mise en place d’une relation duelle pour instaurer a confiance.
- pas de plage fixe de soutien mais différenciation constante (exercices moins longs, aides , accompagnement...)
- les plages horaires peuvent être très modulables, il vaut mieux une petite plage quotidienne qu’un gros suivi plus ponctuel
- utiliser les aides extérieures : EVS, RASED...
- décloisonnement avec une autre classe
- fréquentation ponctuelle d’un élève dans une classe de niveau différent pour un apprentissage particulier (ex : un élève de CM ayant de lourdes difficultés en lecture peut fréquenter le CE1 pour les séances de lecture)
- pratique du tutorat
- mise en place d’ateliers
- regrouper au sein de l’école les élèves ayant des difficultés proches (groupe de travail à établir après élaboration des PPRE)
- profiter de l’heure de morale

Organisation quotidienne de la classe



Mise en place des PPRE

REMARQUES

- certains moments de la journée sont plus propices (ex : en début d'après-midi)
l'organisation est plus difficile pour des classes à double ou triple niveau.

Autres difficultés réelles : collègues débutants ou collègues ayant chaque jour une autre classe

Le travail d'organisation de ces dispositifs est conséquent

Il permet néanmoins un lien plus fort avec les enfants plus fragiles, une certaine connivence et permet de faire émerger chez l'élève la confiance en soi.

Au collège, l'aide aux enfants en difficulté se traduit par 1h de remédiation en français et en maths et la possibilité d'une heure d'aide aux devoirs. Certains professeurs préparent la leçon avec certains élèves débrouillés qui prendront le cours en charge alors que le titulaire s'occupera des élèves en difficultés.

CONCLUSION

Les études dirigées instaurées il y a quelques années avec un horaire fixe d'une demi- heure par jour ont été évoqués ainsi que la lourdeur des programmes.

La prise en charge des élèves en difficulté dépasse le cadre de la classe et est réellement une problématique d'école : il est nécessaire d'y répondre en équipe pédagogique.

Organisation quotidienne de la classe



Mise en place des PPRE

Autres documents de réflexions suite aux animations PPRE

- les devoirs à l'école (Véronique GAVIGNON) p 35-36
- la place des parents (Martine BONCOURT) p 37-40



Mise en place des PPRE

LES DEVOIRS A L'ECOLE

Il y a un gros dilemme entre ce que les enseignants ont intégré plus ou moins implicitement sur le sujet (conceptions et pratiques) et une réflexion sur le système français et les enfants en difficulté.

Partons de la 6° où la multiplicité des devoirs résulte de la multiplicité des profs (pas des matières, puisque ce sont à peu près les mêmes qu'au CM2):

Partons de la 6° où il semblerait qu'il ne soit pas normal que les enfants n'aient pas de devoirs au CM2 : il faut qu'ils arrivent en 6° en sachant supporter un poids de travail plus élevé et en sachant s'organiser sur la semaine voire sur 2 à 3 semaines. S'ils n'ont pas de parents qui les suivent les enfants coulent vite.

Au CM2, donc, les collègues disent donner des travaux que les enfants peuvent effectuer seuls (le corrigé se fait en classe) avec pour objectif de les habituer à porter une plus lourde charge de travail et à s'organiser dans la semaine.

Le dilemme se présente sous les questions suivantes :

-Si on continue à raisonner ainsi, faut-il donner des devoirs au cycle 2, en maternelle ?

-Que se passe-t-il pour les élèves en difficultés (qui nous posent déjà problème à nous les professionnels), quelle vie d'enfer nous infligeons aux familles et aux enfants, avec l'école pour source de leurs maux ?

Les collègues qui ont travaillé en AIS ont tous eu des classes entières d'élèves dont ils ne rencontraient jamais les parents.

Alors quels sont ces parents qui investissent l'école, qui demandent des devoirs, qui poussent à l'élitisme ?

Rappel : les devoirs servant à ceux qui en ont le moins besoin, inversons le raisonnement et on découvre qu'on enfonce ceux qui ont le plus besoin d'aide.



Mise en place des PPRE

Pourquoi donne t'on des devoirs ?

Pour faire un lien avec les familles,
pour qu'elles s'intéressent à l'école.

N'avons-nous pas d'autres moyens de gagner l'adhésion des familles ? De leur donner envie de venir à l'école ? (Ne pas oublier que 50% des familles disent du mal de l'école devant les enfants)

Allons voir du côté des ZEP les actions menées pour attirer les parents à l'école, les apprivoiser et les désinhiber :

- actions autour des différentes cultures
- petits déjeûners/goûters éducatifs
- présentation des travaux d'élèves...

Le cahier de vie de la maternelle, pourquoi ne se poursuivrait-il pas à l'école élémentaire (afin de sensibiliser les familles à la culture scolaire)?

En lieu et place des devoirs proposons et rappelons aux familles ce qui relève de leurs domaines éducatifs et de leurs compétences:

- hygiène de vie (heures de sommeil...)
- culture, culture des livres, culture télévisuelle en choisissant les émissions avec les enfants
- jeux de société...
- respect de l'école → assiduité, soin et entretien du matériel scolaire

Poser la question aux familles de ce qu'elles peuvent faire pour favoriser à l'école les capacités de concentration et d'attention...

Conclusion

Au collège, il y a en 6^e, 1h de remédiation en français, et 1h de remédiation en math par semaine.

Et si nous remettions à l'honneur la demi-heure d'études dirigées afin d'aider les élèves à apprendre, à s'organiser, et afin de pendre particulièrement en charge ceux en difficulté ?



Mise en place des PPRE

PPRE, la place des parents (3) Martine Boncourt

La question de la place des parents à l'école dépasse largement celle des parents dont les enfants relèvent d'un PPRE.

En effet, qu'ils soient physiquement là ou pas, ils sont présents, pour ne pas dire omniprésents à l'école. Malgré toutes les bonnes intentions, les discours préconisant la collaboration, l'entraide, le partenariat, la solidarité, j'en passe et des meilleures, force est de reconnaître qu'à l'école primaire où, comme c'est le cas au collège, l'administration ne peut pas jouer au quotidien le rôle de tampon, de médiateur, et où les agressions nous touchent donc de plein fouet, la représentation courante et globale que nous pouvons avoir des parents est plus que nuancée. Mais ça, ça ne peut pas se dire tant le discours prescriptif est désireux de masquer les conflits, tant il est désireux aussi de dégager de toute responsabilité dans l'affaire, les politiques qui nous gouvernent et qui véhiculent insidieusement, via les media, une image extrêmement dévalorisante du corps enseignant, dans des buts électoralistes et donc démagogiques.

Puisque tout cela ne peut se dire, revenons sur des bases admissibles et prétendons simplement que les parents exercent à notre corps défendant une pression qui n'est certes pas sans incidence sur notre comportement professionnel.

Il est difficile de lutter contre cette pression. Qu'on pense simplement à l'état d'esprit (et parfois même de corps !) dans lequel nous plongeons parfois des agressions verbales, orales ou écrites, le plus souvent, reçues à froid, le matin, avant de rentrer en classe. Je ne résiste pas au plaisir de donner un exemple : *“ J'autorise mon fils Tony à récupérer son cartable à 13H30 et à finir sa journée à la maison. Mais permettez-moi de vous dire que c'était totalement bête de ne pas leur avoir laissé leur cartables avec eux au repas de midi. Maintenant il doit expresse se déplacer. Quel perte de temps ! ”* (orthographe d'origine, certifiée conforme)



Mise en place des PPRE

Difficile de lutter contre l'impact des parents mais pourtant, c'est indispensable. Car leurs valeurs ne sont pas les nôtres, ou en tout cas, celles préconisées par les IO., c'est-à-dire celles qui entrent dans le registre de l'humanisme et non dans celui de la compétition, de l'exclusion, de la sélection, dans tous les cas, celui de la loi du marché et de la “ lutte des places ”.

Alors comment ?

Le dialogue, certes. Réunion de rentrée avec les parents, d'autres aussi sans doute en cours d'année, en particulier quand il est question de projets importants qui requièrent leur participation.

Une chose pointée comme essentielle : la force d'une équipe pédagogique. C'est un truisme que de dire qu'à plusieurs on est plus forts pour résister aux pressions !

Dans le même sens, il n'est pas inutile de recevoir parfois les parents d'élèves particulièrement virulents à deux.

Oui aux études dirigées qui permettent non seulement d'aider les enfants à faire leurs devoirs – ce qui creuse en réalité l'écart entre les élèves - en classe mais aussi de leur apporter toute l'aide méthodologique nécessaire à leur réalisation, c'est surtout vrai pour les leçons que les enfants en général ont tendance à bâcler par manque de méthode.

Les parents des enfants PPRistes ont eu souvent eux-mêmes une scolarité cahotique. Ils rechignent à revenir dans un lieu aussi chargé en connotation négatives. Mais lorsqu'on y parvient, il est important de rester dans la neutralité, dans le quantitatif et de s'abstenir de tout jugement de valeur à l'encontre du travail de leur enfant. Dialogue, aide et compréhension mutuelles. Des mots ? Oui, mais peut-être parfois aussi une réalité qui donne sens à ces mots si galvaudés.



Mise en place des PPRE

Par hasard, hier, une illustration : J'invite au Conseil des enfants de l'école qui réunit deux délégués par classe et qui statue sur les règles et le fonctionnement de nos “ lieux communs ”, un père *a priori* non hostile. Fin du Conseil : il dit son étonnement devant la capacité à s'exprimer et à argumenter des enfants de l'école ; il dit aussi son émerveillement et finit par ces mots qui me laissent sans voix car je n'imaginais pas ce qu'*a contrario* ils signifiaient sur ses relations à l'école “ avant ” ce conseil : “ A partir de maintenant, vous pouvez me demander ce que vous voulez ! ”.

Il est vrai que les liens que nous entretenons avec les parents sont soit conflictuels, soit d'accompagnement au cours de sorties peri ou extra-scolaires. Rarement nous les invitons pour qu'ils s'informent de visu de notre manière d'envisager l'éducatif sans que cela prennent des allures de “ leçons ” !

Deux idées qui semblent s'opposer à ce qui vient d'être dit (la contradiction étant un aspect important de la complexité qui caractérise le relationnel enseignants / parents) :

1) L'aide des parents est-elle toujours nécessaire ? Est-elle un facteur facilitant ou aggravant dans le cas précis des enfants PPRistes dont les parents sont eux-mêmes souvent des éducateurs en difficulté ?

Quelques exemples ont été donnés qui tendaient à montrer que les réactions des parents sollicités en cas de problèmes durs, leur “ posture éducative ” était disproportionnée (coups, punitions excessives, ou à l'inverse, indifférence, laxisme ou impuissance), dans tous les cas décalée par rapport à la réalité.



Mise en place des PPRE

2) Dans la politique actuelle et généralisée de désintégration du service public qui touchera bien évidemment l'Ecole tôt ou tard - les signes avant-coureurs étant aujourd'hui plus que manifestes -, ce qui pourra, si c'est possible encore, sauver notre école, c'est notre capacité à gérer l'hétérogénéité. Soit, à pouvoir, naturellement car c'est une de ses vocations premières, accueillir les enfants du peuple et leur apporter la culture qui émancipe, mais aussi à répondre aux attentes des parents issus de CSP favorisées.

Il n'est pas question de souscrire à une demande de sélection, d'élitisme (c'est-à-dire ne travailler que pour eux, ce qui, paradoxalement, semble être le cas aujourd'hui comme en témoignent les résultats des évaluations !) mais de leur fournir **aussi** un enseignement qui ne soit pas au rabais, un enseignement dans lequel leurs enfants, aussi, quel que soit leur niveau, puissent progresser.

Synthèse réalisée par Martine BONCOURT



Mise en place des PPRE

LIENS UTILES

Texte de référence:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601969C.htm>

Expérimentation :

<http://eduscol.education.fr/D0229/accueil.htm>

Sélection de ressources institutionnelles

<http://www.ac-bordeaux.fr/WEB/compedag/pedag/resped/bibl-esen.pdf>

<http://web.ac-reims.fr/datice/ppre/pagetype.htm>

Ressources diverses :

<http://eduscol.education.fr/D0229/accueil.htm>

Pour le collège :

<http://www.ac-grenoble.fr/college/ppre/>

<http://web.ac-reims.fr/datice/ppre/pagetype.htm>